

Rappels des risques :



Electrocution / Electrification

Pré-requis

- On protège les autres, on se protège, et on respecte les règles

Mode opératoire

Description du mode opératoire (avec dangers associés)	Mesures de prévention collectives et individuelles spécifiques
<p>Préparation de l'Opération</p> <p>1- Appliquer les consignes des espaces contrôlés : CO-AMB-002 - Gestion des interventions dans un espace renforcé</p> <p>2- Rappel des risques à l'ensemble des participants Chimique, électrisation, court-circuit, choc, asphyxie...</p>	<p>Protection Collective :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vérifier disposition des outillages isolés, - Vérifier le fonctionnement des installations d'éclairage, ventilation, détection incendie et H² en service (définitives ou de chantier), - Prévoir un extincteur à CO² à proximité du local, - Prévoir de la chaux calcide fleur pour neutraliser l'électrolyte en cas de déversement, <p>Protection Individuelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vérifier disponibilité des EPI (Voir fiche n°RI-EPI-008 EPI Travaux batteries) - Prévoir rince-œil et douchette à proximité, <p>Obligation : A charge du chargé de travaux sous tension (B2T)</p> <ul style="list-style-type: none"> - De prendre connaissance du mode opératoire, - D'effectuer les Demandes de Travaux Sous Tension et avoir reçu l'Autorisation ou l'Instruction de Travaux Sous Tension, - De faire habiliter B1T ou B2T les électriciens pour ces travaux, <p>Interdiction :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il est strictement interdit d'utiliser des outillages non isolés.

<p><u>Pendant les Opérations d'entretien des batteries (décharge, charge, relevés, niveaux...)</u></p> <p>1- Décharge, Charge 2- Relevés des densités, niveaux électrolyte, nettoyage des éléments et local batterie</p>   	<p><u>Protection Collective : (à chaque séance)</u></p> <p><i>Décharge et Charge :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Balisage des zones de refoulement de la ventilation et interdire les travaux à feux nus (décharge, charge et surtout fin de charge complète pendant lequel le dégagement d'hydrogène est le plus élevé) <p><i>Relevés des densités et réfection des niveaux électrolyte :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Consignation extinction par percussion CO² ou Azote, - Signalisation et diffusion régulière « personnels dans locaux batteries AV ou AR », <p><u>Protection individuelle :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Port des EPI (Voir fiche n°RI-EPI-008 EPI Travaux batteries), - Dispositions « espace contrôlé » (CO-AMB-002), <p><u>Obligation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - De porter les EPI, - De respecter le mode opératoire, - D'être en possession de l'autorisation ou instruction de Travaux Sous Tension, - D'être habilité B1T ou B2T, <p><u>Interdiction :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Porter des lentilles cornéennes et d'objets métalliques (bijoux, monture de lunette...), - Limiter le nombre de personnes dans le local à 4 maxi, - Travaux à feux nus sur cloisons local batterie et à proximité du refoulement de la ventilation,
<p><u>Après l'Opération</u></p> <p>1- Rangement des équipements ayant servi aux travaux, 2- Nettoyage du poste de travail,</p> 	<p><u>Protection Collective :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Déconsigner extinction par percussion CO² ou Azote après chaque séance, <p><u>Protection Individuelle :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Port des EPI

<p>Rédacteur : F. DUBOST</p>	<p>Vérificateur : F. MAILLARD Visa acquis</p>	<p>Approbateur : Y. HUMBERT</p>	<p>Date : 14/12/2020 VISA : ACQUIS Original à SM/HSE</p>
-----------------------------------------	--------------------------------------------------------------	--------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------